

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-15179 / 100646
Lemo SA, 1024 Ecublens VD
ateliers de galvanoplastie et de montage automatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H, 90 F
12.11.2009–30.11.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-15183 / 101476
SRO-Kundig SA Arts graphiques et communications, 1214 Vernier
Heidelberg 8 couleurs et Heidelberg 5 couleurs + vernis
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
28.01.2010–31.01.2013 (Renouvellement)
- 09-15191 / 101419
Atar Roto Presse SA, 1242 Satigny
impression offset (5 goupes, 5 couleurs).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
12.01.2010–31.01.2013 (Renouvellement)
- 09-15210 / 102052
Filiale Aarau Allgemeine Plakatgesellschaft, 5001 Aarau
Affichage et contrôle des caissons lumineux dans les villes, à proximité des gares
et agglomérations de: Lausanne, Genève, Winterthur, Saint-Gall, Coire, Bâle,
Lucerne, Lugano, Fribourg et Sion.
besoins spéciaux de consommation
74 H
14.01.2009–31.12.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-15209 / 110605
Camion-Transport SA Wil CT, 1004 Lausanne
Logistique: dépôt (disposition) et transport/livraison(jusqu'à 3.5T)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
26 H
01.01.2009–31.12.2012 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-15203 / 101169
Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
usines 1, 3, 4, 5, 6 et 7: divers secteurs/ateliers de fabrication de câbles.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
110 H
10.09.2009–30.09.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-15190 / 101419
Atar Roto Presse SA, 1242 Satigny
prépresse, tirage rotative, reliure et expédition de quotitiens
(par exemple «Le courrier»)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
12.01.2010–31.01.2013 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 09-15211 / 111544
HOPP SA, 1030 Bussigny-Lausanne
Nettoyage des locaux où se trouvent les bancomats de la BCV.
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.01.2010–31.12.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-15204 / 101169
Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
usine 1: secteur métallurgie.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
10.09.2009–30.09.2012 (Renouvellement)
- 09-15205 / 101169
Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
usine 6 (3 machines): ligne de réticulation horizontale THT-LR2
(ligne 6, extrusion horizontale).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
10.09.2009–30.09.2012 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14668 / 110290
Feldschlösschen Getränke AG, 1762 Givisiez
dépôt: rangement et nettoyage.
besoin urgent
1 H
01.11.2009–31.10.2012 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 09-14669 / 110805
Dupasquier & Cie SA, 1214 Vernier
secteur préparation des commandes:
 - 1^{er} groupe: saisir/facturation des commandes.
 - 2^e groupe: préparation et chargement, réceptions des marchandises.besoins spéciaux de consommation
9 H
01.11.2009–31.10.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14751 / 102059
Honegger Nettoyages AG, 1700 Fribourg
nettoyage des locaux destinés à l'abattage des volailles chez Micarna SA
à Courtepin
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H
16.10.2009–31.10.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-15046 / 111216
Pistor, 1373 Chavornay
logistique.
besoins spéciaux de consommation
2 H
15.04.2008–30.04.2011 (Modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-15050 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
secteurs*): N-LC, N-LF, N-FB, N-QM.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
270 H
01.01.2009–31.12.2011 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14747 / 100218
JESA SA, – Moncor
atelier-production: injection plastique, décolletage, finition montage/rectifiage, département plastique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H
22.10.2009–31.10.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14929 / 111425
Semtech Neuchâtel Sàrl, 2000 Neuchâtel
production / test
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
4 H
16.10.2009–31.08.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 09-14666 / 110803
Business & Decision (Suisse SA), 1211 Genève 13
secteurs salle informatique et support d'applications informatiques. Intervention de dépannage lors de problème technique des équipements, du réseau et des applications informatiques de leur client principal (entreprise pharmaceutique).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.11.2009–31.10.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-15062 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
secteur de la maintenance (Maintenance-Process, Production, Support Services, Quality et Technical Services): interventions sur les équipements de production et les infrastructures des bâtiments du site (pannes, alarmes, problèmes techniques divers etc).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
18 H
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-15057 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
production BDS (protéine facteur VIII)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
121 H, 59 F
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)
- 09-15063 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
Maintenance Process BDS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
11 H
01.01.2010–31.12.2012 (Nouveau permis)
- 09-15073 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
Maintenance Utilities
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
7 H
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)

Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 09-14928 / 111425
Semtech Neuchâtel Sàrl, 2000 Neuchâtel
production / test
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
8 H
16.10.2009–31.08.2012 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

10 novembre 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail